



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis



**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Délibération N°2016/185

Date de convocation : 07 décembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 19 décembre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de LA GROISE, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévillevillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Caillion-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (49 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Yannick HERBET

Christian PAYEN

Christian PECQUEUX

Dominique LAMOURET

Guy BRICOUT

Bernard POULAIN

Martine THUILLEZ

Gérard TAISNE

Bernard PLET

Karine ELOIR

Joseph MODARELLI

Louis COQUELLE (S)

Michel GOUVART(S)

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Jean-Paul CAILLIEZ

Jean-Félix MACAREZ

Jacques OLIVIER

Gérard LENOBLE

Thierry WALEMME (S)

Didier BONIFACE

Régine DHOLLANDE

Brigitte PRUVOT

Serge WARWICK

Gilles PELLETIER

Jean-Claude GERARD

Charles BLANGIS

Serge SIMEON

Pascal LEVEQUE

Didier BLEUSE

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Axelle DOERLER

Hubert DEJARDIN

Nathalie GAVE

Jean-Pierre THIEULEUX

Francis LEBLON

Frédéric BRICOUT

Mélanie DISDIER

Liliane RICHOMME

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Bruno MANNEL

Pascal FOULON

Michel HENNEQUART

Jacky DUMINY

Véronique NICAISE

Jean-Marc DOSIERE

Daniel FIEVET

Membres Excusés (3) : Brigitte ROLAND-BEC, Agnès BERANGER, Laurence RIBES

Membres Absents (9) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Sandrine TRIOUX, Jean-Louis CAUDRELIER, Laurent COULON, Marc DUFRENNE, Pascal COQUELLE, Daniel BLAIRON et Jean-Pierre RICHEZ.

Membres ayant donné procuration (14) : Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Pierre-Henri DUDANT à Guy BRICOUT, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Alain RIQUET à Brigitte PRUVOT, Patrice BONIFACE à Jean-Marc DOSIERE, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Michel HENNEQUART, Janine TOURAINE à Pascal FOULON, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX et Chantal WAYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Madame Brigitte PRUVOT est élue secrétaire de séance

**DELIBERATION N°2016/185 – Transfert de crédit sur chapitre limitatif - DM°6/2016
Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis**

Vu la délibération 2016/041 Approuvant les budgets 2016.

Vu la nécessité de comptabiliser les écritures de cession.

LE CONSEIL DECIDE

Article 1 : sont votés les crédits de fonctionnement suivant :

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
11	611	Prestation de service	+ 250 000 €	
65	6558	Autre contribution	- 250 000 €	
			0	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 09 janvier 2017 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 09 janvier 2017
Le 09 janvier 2017

Vu,



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BEICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.